



# DOSSIER DE PRESSE

// **TOP 10** : QUELLES SONT LES MOTOS  
LES PLUS VOLÉES ET COMMENT LUTTER  
CONTRE LE VOL ? //



mutuelle des  
**motards**

LIBERTÉ ASSURÉE

## LE VOL DES 2-ROUES

Comment protéger un 2-roues, que faire s'il est volé, quelles sont les solutions technologiques qui permettent de le retrouver au plus vite, comment fonctionne une assurance et quels sont les 2 et 3-roues les plus volés en 2021 ?

Forte de son expertise, de l'expérience de ses sociétaires et de ses échanges permanents avec eux sur le terrain, la Mutuelle des Motards répond à toutes ces questions que les conducteurs de 2-roues se posent !

### ► 1 - Le VOL : un sujet qui touche tous les motards et scootéristes

En 2021, **122 700** véhicules (*tous types confondus : auto, moto, scooter...*) ont été volés (*Interstat Analyse n° 41 - janvier 2022*), ce qui représente **1 véhicule volé toutes les 4 minutes** (*Source : Observatoire des vols Coyote Secure 2022*).

Concrètement, cela se répartit ainsi :

- Voiture : **2,3 vols pour 1 000**
- Moto : **53 vols pour 1 000**
- Scooter : 63 vols pour 1 000

(*Source : Observatoire des vols Coyote Secure 2022*)

Le nombre de vols (tous types confondus : auto, moto, scooter ...) reste **inférieur** à celui observé avant la crise sanitaire. (122 700 en 2021 contre 141 200 en 2019 - source Interstat Analyse n° 41 - janvier 2022).

Mais concernant les 2-roues, versus l'auto, une hausse des vols est à noter.

Alors la question se pose : pourquoi cette hausse alors que les 2-roues sont globalement de plus en plus équipés ? On a creusé le sujet...

- L'enlèvement d'un 2-roues reste plus aisé que celui d'une voiture
- Un 2-roues est aussi plus facile à cacher qu'une voiture :
  - **44%** des véhicules sont dissimulés à couvert comme dans un box ou un conteneur. Ce taux monte à **54%** lorsqu'il s'agit de 2-roues. (*Source : Observatoire des vols Coyote Secure 2022*)
- La valeur des motos augmente : tableau de bord digital, phare à LED, accessoires de série...les motos sont plus équipées et avec des technologies plus coûteuses.
- L'export des motos volées, expédiées par conteneur souvent en Afrique de l'ouest est une tendance qui se confirme.

Sur la période 2011 - 2018 :

- **1 foyer sur 2** retrouve sa voiture après un vol
- **2 foyers sur 5** retrouvent leur moto après un vol

(*Source : Interstat Analyse n° 41 - janvier 2022*)

## LE VOL DES 2-ROUES

## ► 2- Le vol : un sujet sensible à double titre

## LE CHIFFRE 2-ROUES LAB

## 1 répondant sur 2

se dit après le vol : « *Je ne retrouverai jamais la même* »

(étude 2-roues Lab 2021)

- Pour le motard et nos sociétaires : au-delà du remboursement de son véhicule, ils souhaitent surtout et avant tout, dans la plupart des cas, retrouver leur véhicule au plus vite et en bon état.
- Pour la Mutuelle des Motards, comme pour les autres assureurs, le vol représente des coûts non négligeables, qui peuvent parfois entraîner des répercussions sur les cotisations relatives à certains modèles prisés par les voleurs. Concrètement, cela signifie que nos sociétaires – qui sont tout autant assurés qu'assureurs – sont directement touchés par l'augmentation de la charge vol.

Le coût annuel des sinistres vols remboursés par les compagnies d'assurance s'élève à **780 millions d'€** (source L'assurance française, données clés 2019 Fédération Française de l'Assurance).

Certaines assurances cherchent à limiter les risques et refusent même de couvrir certains véhicules contre le vol ... ce qui n'est pas le cas pour la Mutuelle des Motards.

En tant que spécialiste de l'assurance 2 et 3-roues à moteur et parce que nous sommes Mutualiste, nous avons toujours choisi de faire face à cette problématique. Nous le faisons avec le soutien et l'apport de nos sociétaires, avec toutes les structures du Mouvement Motard, en favorisant la prévention, la sensibilisation et les conseils, qui sont le socle d'une politique de prévention efficace. Depuis quelques années, nous allons encore plus loin, mettant en place une surveillance accrue de l'évolution de la sinistralité vol de nos sociétaires et une veille active sur des solutions innovantes pour pallier ce phénomène.

## ► 3 - Que fait concrètement la Mutuelle des Motards pour lutter contre le vol ?

Pour respecter notre engagement auprès de nos sociétaires et maintenir la garantie vol à l'équilibre, l'enjeu est de retrouver davantage de véhicules. Plus nous pourrions retrouver de motos et moins la charge du vol pèsera dans le calcul des cotisations de nos sociétaires. Et plus vite les motos sont retrouvées, meilleur est leur état. Afin de contribuer à la réduction des vols et à l'amélioration du taux de découverte des 2-roues, la Mutuelle des Motards a donc mis en place des actions très concrètes.

## • La charte traceurs

Une charte, à l'initiative de la Mutuelle des Motards – premier assureur à lancer cette démarche sur les 2-roues – a été élaborée avec les fabricants de traceurs afin de développer une offre spécifiquement dédiée aux sociétaires de la Mutuelle. Il s'agit de pouvoir proposer un panel de traceurs afin que chacun puisse trouver le système le plus approprié à sa machine et à ses préférences d'utilisation.

Concrètement, nos conditions évoluent pour accepter les traceurs signataires de notre charte (en pose libre ou professionnelle) comme moyen de protection. Cela signifie qu'en cas de vol, et selon le contrat souscrit, le montant de la franchise peut être réduit si le sociétaire était équipé d'un traceur en fonctionnement au moment du vol.

## LE CHIFFRE 2-ROUES LAB

**74%** des deux-roues volés en 2020 étaient équipés d'un antivol mécanique

(étude 2-roues Lab 2020)

« Nous sommes ravis de pouvoir proposer aujourd'hui notre solution Coyote Secure aux sociétaires de la Mutuelle des Motards qui, compte tenu de la forte sinistralité constatée sur les deux-roues, sont très exposés au risque de vol. Pour espérer réduire la sinistralité et récupérer les véhicules volés, la réactivité est le maître mot en particulier pour les deux-roues qui peuvent être très rapidement démontés et dissimulés. Nos équipes sur le terrain nous permettent d'être ultra réactifs et de pouvoir récupérer, dans 93% des cas, des véhicules fonctionnels avec peu ou pas de dégradations » **Jérôme ARNAC**, Directeur Marketing et Produits chez Coyote.

## LE VOL DES 2-ROUES

« C'est un honneur d'être reconnu officiellement par la Mutuelle des Motards ! Déjà à la pointe des systèmes anti-vols en Europe, le Tracker GPS d'Invoxia avertit le motard en cas de mouvement suspect et lui permet de le retrouver facilement et n'importe où. Véritable capteur de sécurité portable, notre tracker a déjà permis de retrouver des milliers de véhicules volés partout en Europe. Ce partenariat rebat les cartes de l'assurance en imposant un nouveau standard dans la prévention. » **Amélie Caudron**, CEO d'Invoxia.

Grâce à ses méthodes collaboratives pour engager ses réflexions, la Mutuelle va lancer une étude test auprès de certains de ses sociétaires plus exposés au risque vol. Concrètement, la Mutuelle va mettre à disposition gratuitement des traceurs GPS aux sociétaires sollicités et suivra l'évolution potentielle du taux de découverte post-vol. Cette étude test se fera avec l'aide des délégués bénévoles de la Mutuelle des Motards, qui feront le lien avec les sociétaires testeurs. **Une initiative que seul un assureur spécialiste et mutualiste peut mener à cette échelle.**

- **Prévention vol**

Grâce au suivi du risque en temps réel effectué par les experts de la Mutuelle, une augmentation de la fréquence de vols a été instantanément identifiée en 2021 dans le département de Loire-Atlantique (44), et notamment à Nantes et ses environs. Aucun trafic d'envergure ni de modèle ciblé n'a été repéré, mais plutôt une succession de vols opportunistes qui ont fait tripler l'indicateur par rapport à la fréquence nationale. Aussitôt, un plan d'actions global a été engagé pour communiquer sur tous les canaux disponibles afin d'alerter les sociétaires et de les inciter à redoubler de prudence. Si nécessaire, ce dispositif pourra être engagé dans d'autres régions et/ou en cas de véhicule particulièrement ciblé par les voleurs.

- **Engagement prévention :**

Au printemps 2021, la Mutuelle a lancé l'opération « *Quand je me protège, je paye moins cher !* ». Le principe est simple : un sociétaire améliore son équipement corporel et il reçoit 50 € de remboursement sur sa cotisation annuelle. En 2022, le dispositif a été élargi à la protection de la moto, notamment antivol, et traceurs, afin de contribuer encore à la lutte contre le vol.

## ► 4 - Top 10 des motos les plus volées

Ne nous trompons pas ! L'objectif de ce top 10 n'est pas de pointer du doigt les motos les plus volées pour en freiner l'achat MAIS d'informer nos sociétaires et, plus largement, les conducteurs de 2-roues sur les modèles les plus prisés des voleurs afin de les sensibiliser et les inviter à prendre des précautions particulières.

L'information est la première des préventions.

Classement	Marque	Modèle
1	HONDA	750 X-ADV
2	HONDA	125 PCX
3	BMW	1250 GS et 1250 GS Adventure
4	YAMAHA	530/560 T-MAX avec une préférence des voleurs pour le 560 Tech Max
5	YAMAHA	MT-07 TRACER
6	PIAGGIO	125 LIBERTY
7	YAMAHA	TRACER 900GT
8	HONDA	125 FORZA
9	HONDA	1000/1100 AFRICA-TWIN avec une préférence pour la 1100
10	KTM	125 DUKE

## ► 5 - Motards, comme sociétaires de la Mutuelle, peuvent limiter le risque de vol de leur 2-roues !

### • Comment empêcher le vol :

- Même en ne s'absentant que quelques minutes ou en stationnant sa moto dans leur garage, il est important de toujours protéger sa moto avec un antivol mécanique relié à un point fixe et de bloquer la direction. C'est la meilleure solution pour éviter les catastrophes car aujourd'hui les systèmes antivols intégrés dans les motos ne suffisent pas à décourager les voleurs.  
Nous savons qu'il est parfois difficile, voire impossible, de s'attacher à un point fixe (selon le modèle de la moto ou de l'antivol), mais cela reste un conseil majeur quand cela est possible.
- Privilégier les sites de co-parking plutôt que de stationner dans la rue pour avoir un lieu plus sécurisé.
- Vérifier toujours que l'antivol utilisé est « classe SRA » pour une protection optimale et dans les règles.  
Attention aux vols pendant une transaction => prendre une pièce d'identité, accompagner l'acheteur potentiel pendant l'essai, vérifier un chèque de banque, ne pas y aller seul, ne pas prendre rdv chez soi, ne pas laisser les papiers dans le véhicule... [Plus de conseils sur notre site](#)
- S'assurer de ne pas acheter une moto volée (et être accusé de faire du recel) : à l'achat, vérifier que le numéro de châssis correspond à la carte grise et que la carte grise est bien au nom du propriétaire qui vend le véhicule, vérifier que la colonne de direction est bien verrouillable, que les clés correspondent bien au véhicule et fonctionnent toutes les deux et que le numéro de châssis n'ait pas été refrappé.

### • Que faire si je n'ai pas pu empêcher le vol ?

- La moto est équipée d'un traceur :
  - D'abord porter plainte et mentionner l'existence d'un traceur. Les forces de l'ordre pourront être aidées par certaines marques de traceur.
  - Si la moto est retrouvée en mauvais état, le PV de découverte doit être établi par les forces de l'ordre et l'assurance devra constater dégâts pour remboursement.
- La moto n'est pas équipée d'un traceur :
  - Avant tout, vérifier s'il est possible de relever d'éventuels indices sur le lieu de vol et porter plainte sans attendre. Attention, si des indices sont constatés il faut les noter ou les prendre en photo et ne surtout pas les toucher pour ne pas polluer la scène du vol. Une victime de vol dispose de 24 heures pour se rendre dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police.
  - Muni de son justificatif de dépôt de plainte ou de l'exemplaire du procès-verbal, le vol doit être déclaré à l'assurance sous 48 heures après le vol.

### • Les plus sur le sujet :

👉 [En savoir plus sur les étapes à suivre en cas de vol de moto](#)



---

/ 270 impasse Adam Smith - CS 10100 - 34479 Pérols cedex / [www.mutuelledesmotards.fr](http://www.mutuelledesmotards.fr) /



société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances